

Relevé de délibérations

Le conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon, en sa séance du 28 avril 2017 a approuvé les délibérations suivantes :

- Procès-verbal du conseil d'administration extraordinaire en date du 3 février 2017
- Procès-verbal du conseil d'administration en date du 28 février 2017
- Présentation du diplôme de l'ENS de Lyon en vue de l'obtention du grade de master
- Modification du règlement intérieur de l'ENS de Lyon
- Modification du règlement des études de l'ENS de Lyon
- Admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable
- Règlement relatif aux normaliens élèves admis à titre étranger
- Tarification des actions de formation continue
- Tarifs spécifiques pour l'année universitaire 2017-2018
- Montant du support financier pour l'inscription en thèse pour l'année universitaire 2017-2018
- Calendrier de formation de l'année universitaire 2017-2018
- Avis sur 6 demandes de dispense totale ou partielle de l'obligation de remboursement d'anciens élèves en situation de rupture d'engagement décennal
- Congé pour recherches ou conversions thématiques
- Attractivité de l'établissement – doctorants étrangers
- Création d'un programme « Professeurs affiliés »
- Avenant à la convention d'occupation et de participation aux charges relatives au contrat de partenariat du site Monod (travaux supplémentaires)

Le conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon, en sa séance du 28 avril 2017, a pris connaissance des points suivants :

- IDEX
- Démissions d'élèves

Fait à Lyon, le 28 avril 2017,

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON